



Mardi 10 novembre 2009

19h30

Salle multimédia de l'Entre-deux

« Les pirates du vivant »

Marie-Monique Robin

À l'heure où des prédateurs du Nord tentent de breveter à tout va des organismes vivants qu'ils prétendent avoir inventés, les pays du Sud, victimes du pillage, organisent leur résistance. Du Mexique à l'Inde en passant par la forêt amazonienne, enquête sur cette piraterie d'un nouveau genre.

« Les pirates du vivant » a reçu le Grand prix du Figra (Festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société), le 26 mars 2006, au Touquet.

Réalisatrice :

Marie-Monique Robin est originaire du milieu paysan en Poitou-Charentes. Elle a découvert son goût pour le journalisme d'investigation et les questions écologiques en Allemagne. Son enquête sur le vol d'organes en Amérique Latine lui vaudra le prestigieux prix Albert-Londres. Son dernier film documentaire *Le Monde selon Monsanto* a connu un immense succès. Après avoir été à l'agence Capa, elle travaille actuellement en freelance.

Problématique du sujet

La protection par brevet des inventions a longtemps concerné uniquement le domaine de l'inerte. Le système des brevets fut en effet créé à la fin du 18^{ème} siècle pour protéger les inventions issues de l'industrie mécanique. Il s'est ensuite appliqué à l'industrie chimique, avec son développement, puis dans les années 1980 aux biotechnologies. Ce dernier développement pose bien des questions sur la « brevetabilité » du vivant : Le vivant peut-il constituer une invention ? Comment concilier bien commun et intérêt des entreprises de biotechnologie ?

Mais le développement des brevets sur des espèces souvent endogènes dans les Pays du Sud fait peser un doute. Ne serait-ce pas un moyen pour quelques entreprises de s'approprier les ressources phylogénétiques de la planète ? Comment le système des brevets autorise-t-il un véritable pillage légal des ressources naturelles ? Les brevets ne sont-ils pas utiles malgré tout ? Que faire pour éviter les dérives ?

Versant positif de la biopiraterie, la bioprospection constituerait une véritable opportunité d'un développement responsable permettant une meilleure protection des ressources naturelles. La bioprospection peut-elle constituer une source de revenu pour les pays du Sud ? Si oui, à quelles conditions ?

Enfin pour les agriculteurs, la question des brevets va de pair avec le développement des plantes et animaux OGM. N'est-ce pas une nouvelle façon d'augmenter la dépendance des agriculteurs face aux géants semenciers ? Comment face à ce risque, les paysans s'organisent-ils pour défendre leurs droits de semer et d'échanger librement leurs semences ? Les banques de semences constituées par le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture constituent-elles un bon moyen de sauvegarde de la diversité des semences paysannes au service des agriculteurs ? Comment assurer le maintien d'une diversité génétique qui pourra s'avérer fort utile pour s'adapter aux changements climatiques ?

Phrases chocs

« La propriété intellectuelle n'est pas une loi naturelle, c'est une loi faite par les hommes pour promouvoir des objectifs sociaux. J'ai toujours été en faveur d'un régime équilibré de propriété intellectuelle, or nous avons perdu cet équilibre ». Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie.

« D'ici les deux prochaines générations, la biotechnologie nous donnera les outils qui permettront d'accomplir ce que les spécialistes d'ingénierie sociale n'ont pas réussi à faire. A ce stade, nous en aurons terminé avec l'histoire humaine, parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tel. Alors commencera une nouvelle histoire, au-delà de l'humain. » Francis Fukuyama, professeur d'économie politique, « théoricien » de la fin de l'histoire.

« Un système dans lequel quelques sociétés contrôlent l'approvisionnement en semences est en effet un système d'esclavage pour les fermiers. Là où la liberté des semences disparaît, la liberté des fermiers disparaît ». Vandana Shiva, économiste indienne, figure de proue de la lutte contre la biopiraterie.

Bibliographie

! *La Vie n'est pas une marchandise, La dérive des droits de propriété intellectuelle*
Vandana Shiva, Ed. de l'Atelier, 2004

! *La brevetabilité du vivant*, Alain Claeys, Ed. Assemblée Nationale, 2002

! *Le siècle biotech*, Jeremy Rifkin, Ed. La Découverte, 1998

Site internet de radio canada sur les brevets du vivant : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Dossiers/brevetage/7a.html>